

PROGRAMME PILOTE DE VULGARISATION DE LA POLITIQUE ET STRATEGIE D'INDUSTRIALISATION DU SENEGAL 2021-2023.



RAPPORT DE SYNTHÈSE FINAL

Rapport préparé par :

Monsieur Ibrahima SONKO
Avec l'appui de Mme Aasiya GAYE

Tél. (221) 77 526 70 85
E-mail : sonkoibou@yahoo.fr

Dakar – Sénégal, 19 avril 2023

Table des matières

INTRODUCTION	2
1. OBJECTIFS	2
2. METHODOLOGIE	2
3. RESULTATS OBTENUS	3
3.1 Allocutions d’ouverture.....	3
3.2 Participation des acteurs.....	3
3.3 Présentations.....	3
3.3 Discussions.....	5
4 LECONS APPRISES	6
5 RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES	6

INTRODUCTION

Dans le cadre du Programme pilote de vulgarisation de la Politique et Stratégie de l'Industrialisation du Sénégal 2021-2023 appuyé par le Programme "Partnersship for Action on green Economy" (PAGE), le Ministère du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries a organisé un atelier de lancement combiné au Comité régional de Développement (CRD) de Dakar, le 28 mars 2023 et le Comité régional de Développement de Tambacounda le 09 février 2023. Ces activités ont été présidées par les Gouverneurs de région.

Le rapport est articulé autour des points suivants : Objectifs, les résultats, les leçons apprises, les recommandations et perspectives.

1. OBJECTIFS

L'objectif général de la vulgarisation de la Politique et stratégie d'industrialisation du Sénégal 2021-2035 est de susciter au niveau des acteurs l'appropriation et la prise d'initiatives pour l'industrialisation du Sénégal et de ses territoires.

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ Diffuser auprès des acteurs la nouvelle politique d'industrialisation pour leur permettre de se positionner sur les canaux de développement ;
- ✓ Encourager un dialogue territorial et interrégional sur l'industrialisation dans le cadre des pôles de développement économique identifiés
- ✓ Mobiliser les administrations sectorielles locales autour de l'industrialisation ;
- ✓ Mobiliser le secteur privé local et les autorités locales pour le développement de la stratégie d'industrialisation territoriale verte ;
- ✓ Mobiliser les institutions financières pour financer l'industrialisation durable dans les régions ;
- ✓ Montrer tous les projets en cours et les services du ministère de l'industrie disponibles ;
- ✓ Sensibiliser les acteurs de l'importance de la prise en compte du genre dans les projets développés dans leur localité.

2. METHODOLOGIE

Pour les deux ateliers, la même démarche a été adoptée. Les séances ont débuté par une cérémonie officielle d'ouverture présidée par le représentant du Gouverneur. Cette cérémonie a été suivie par des présentations, des discussions générales et une synthèse des travaux par le représentant du Gouverneur.

3. RESULTATS OBTENUS

3.1 Allocutions d'ouverture

Lors de ces allocutions les intervenants ont félicité le Ministère du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries de cette initiative qui permettra aux acteurs économiques territoriaux et aux administrations déconcentrées de mieux s'approprier la nouvelle politique industrielle du Sénégal.

Ils ont encouragé les acteurs territoriaux à saisir les opportunités offertes par cet instrument de développement pour jeter les fondations d'un développement industriel durable par la valorisation des importantes ressources naturelles biologiques et minérales de leur région tout en respectant l'environnement et promouvant la participation des femmes et des jeunes.

3.2 Participation des acteurs

Le nombre total de participants aux activités du programme de vulgarisation est de 150, dont 35 femmes. Le CRD de Tambacounda a enregistré la participation de 53 personnes (dont 11 femmes), issues des services administratifs déconcentrés, des collectivités territoriales, du secteur privé productif, de la société civile, des organisations de la jeunesse et des organes de presse. Quant à l'atelier de lancement combiné au CRD de Dakar, il a enregistré 97 participants (dont 24 femmes) provenant des services administratifs déconcentrés et autres administrations et partenaires, des communes, du secteur privé et des organes de presse.

3.3 Présentations

Les présentations faites au cours des CRD sont:

- **le film sur la politique et Stratégie d'Industrialisation 2021-2035** qui retrace le processus d'élaboration et la validation par le Comité de pilotage de la nouvelle politique industrielle et ressort les différents axes stratégiques, le budget pour sa mise en oeuvre et les remerciement du Ministre du Développement industriel et des Petites et Moyennes Industries à l'endroit des acteurs du secteur et les partenaires techniques et financiers qui accompagnent le Sénégal dans ses efforts de développement.
- **la politique et Stratégie d'industrialisation du Sénégal 2021-2023** articulée autour des enjeux de la politique d'industrialisation, de la vision et les objectifs stratégiques, les résultats attendus, les axes d'intervention verticaux, les axes horizontaux qui sont les leviers d'industrialisation, les projets et réformes prioritaires pour la période 2021-2025, les mécanismes de financement, le cadre de gouvernance et de mise en oeuvre.

-
- **Le programme d'Appui à l'Accélération industriel et à la Compétitive des industries PAAICE présenté par la DER/FJ et dont l'objectif est de financer les chaînes de valeur prioritaires afin de favoriser la création d'emploi, la création de la valeur ajoutée et aussi accroître la compétitivité des entreprises**
 - **le Projet d'autonomisation des femmes dans l'industrie verte** à travers ses objectifs et liens avec la politique d'industrialisation et démontrant les problèmes rencontrés par les femmes dans l'industrie verte et les efforts de sensibilisation des décideurs pour la prise en compte du genre dans les politiques publiques et les projets et programmes.
 - **les missions de l'Agence pour l'Aménagement et la Promotion des Sites industriels (APROSI) et le Projet Hub minier régional.** Cette présentation a exposé les missions et réalisations de l'APROSI en termes d'aménagement et d'occupation des sites industriels et s'est terminée par le Hub minier régional avec un accent mis sur les enjeux et les plateformes logistiques prévues.
 - **Missions et activités d'accompagnement des acteurs économiques sur la propriété industrielle et l'innovation technologique par l'Agence sénégalaise de la Propriété industrielle et de l'Innovation technologique (ASPIT)** avec un accent mis sur les missions de promotion de l'invention et l'innovation technologique, la protection des innovations, la valorisation des créations et des résultats de recherche.
 - **la présentation de la Politique nationale Qualité** qui est axée sur la vision, les objectifs, les orientations stratégiques et les impacts attendus de l'infrastructure nationale de la qualité sur le Made in Sénégal.
 - **la communication sur le Projet d'Agropole Est** qui fait une présentation du Projet Agropole Est, de l'opportunité qu'il représente pour une valorisation industrielle des ressources agro-sylo-pastorales et son impact sur le développement durable de la région de Tambacounda.
 - **la communication sur l'accompagnement de l'Institut des Technologies alimentaires** qui a porté sur les missions de recherche-développement, les produits et technologies alimentaires, le transfert des résultats de recherche vers le secteur productif, l'accompagnement des acteurs par la formation et l'incubation et le contrôle qualité des produits alimentaires à travers les laboratoires accrédités de l'ITA ;
 - **la présentation du projet Pari industriel automobile** qui aborde le cadre politique du projet, le contexte sous régional et sénégalais, les ambitions du projet, les défis à relever, les objectifs à atteindre en 2031, l'état d'avancement des études de faisabilités et les perspectives.

3.3 Discussions

Les discussions ont permis de retenir pour la région de Tambacounda, les préoccupations des acteurs suivantes :

- les difficultés de la région en matière de production, de stockage, de transformation et de commercialisation de leurs produits ;
- l'accès à l'information sur le secteur industriel notamment l'accès au financement et à la technologie ;
- le développement du capital humain ;
- la fiscalité ;
- l'accès à une électricité de qualité ;
- la protection des marques industrielles ;
- l'accompagnement des pouvoirs publics par la mise en place de services régionaux de l'industrie ;
- le développement des infrastructures logistiques notamment la réhabilitation du chemin de fer et le Port sec de Tambacounda ;
- la place réservée aux femmes et les interventions nécessaires dans la cadre du projet d'autonomisation des femmes dans l'industrie verte.

Pour la région de Dakar, l'accent a été mis sur :

- la gestion de l'environnement par rapport aux établissements humains et la zonation des unités industrielles dans les parcs ;
- la formation professionnelle en adéquation avec les besoins présents et futurs et la mise à niveau technologique des centres de formation professionnelle ;
- la diffusion de la politique nationale qualité auprès des femmes transformatrices ;
- l'emploi des jeunes dans les plateformes industrielles de Diamniadio en priorisant les populations locales ;
- le développement une stratégie mettant en lien l'artisanat et l'industrie dans une perspective de montée en puissance des unités artisanales ;
- l'industrialisation des activités des femmes et le renforcement du leadership féminin ;
- la création de centres d'incubation et la production d'équipements de transformation ;
- l'accompagnement des entreprises locales et la création d'industries championnes ;

-
- le développement de l'industrie du bâtiment pour la production des 100 000 logements sociaux.

A ces préoccupations, des assurances ont été apportées quant à leur prise en compte par les structures d'appui du ministère en charge de l'industrie et d'autres ministères sectoriels et les projets envisagés dans la région.

Les représentants du Ministère en charge de l'industrie ont encouragés les acteurs territoriaux à travailler en étroite collaboration avec les structures du ministère pour une bonne prise en charge des problématiques soulevées. Les autorités territoriaux ont demandé au ministère de les impliquer dans le suivi des projets et programmes.

4 LECONS APPRISES

La mise en œuvre de la phase pilote du Programme de vulgarisation de la politique industrielle a permis de relever un certain nombre de difficultés opérationnelles dans :

- l'engouement des acteurs territoriaux à s'approprier de la politique industrielle et des services d'accompagnements proposés ;
- le besoin d'un accès à l'information industrielle et d'un accompagnement fort du ministère pour le développement de l'industrialisation ;
- la disponibilité des autorités territoriales à accompagner le ministère dans le développement des activités industrielles au niveau des régions.

5 RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Les recommandations issues de ces atelier/CRD de vulgarisation de la nouvelle politique d'industrialisation sont :

- La création urgente de services régionaux de l'industrie pour rapprocher le Ministère des acteurs territoriaux ;
- L'implication des services administratifs déconcentrés dans le suivi dans la mise en œuvre des stratégies d'industrialisation en vue d'une meilleure coordination des interventions de l'Etat au niveau territorial.

En perspectives, la vulgarisation sera étendue à toutes les régions du Sénégal sous le format Comité régional de Développement qui est un exercice d'implication des autorités et des acteurs territoriaux dans la territorialisation de l'industrialisation.

Pour la région de Tambacounda, la mise en place d'un Projet de renforcement des capacités des unités industrielles qui évoluent dans l'économie verte, en préparation de l'arrivée de l'Agropole Est est envisageable.

Au niveau de Dakar, initier une phase pilote du Projet d'autonomisation des femmes dans l'industrie verte.